

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XIII

MONTREAL, VENDREDI 9 FÉVRIER, 1894

No 23

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS,

Éditeurs-Propriétaires.

ADMINISTRATION. { Chambre 402 Bâtisse "New
York Life."
Téléphone No 2347.
Boîte de Poste No 1417.

REDACTION. { 25 rue St-Gabriel.
Téléphone 2602.

Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance)

Montréal et Banlieue un an	\$2.00
" " " 6 mois	1.00
" " " 3 mois	0.50
Canada et Etats-Unis, un an	1.50
" " " 6 mois	0.75
France et Union Postale un an	3.00

LE NUMERO 10 CENTINS.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada.

Afin d'éviter tout retard et toute erreur dans la réception des correspondances, prière d'adresser lettres et communications comme suit :

"Le Prix Courant,"

Montréal.

LE COMMERCE DE MONTRÉAL

Pour l'homme d'affaires qui tient à se tenir au courant du mouvement commercial de la métropole du Canada, le rapport annuel de la Chambre de Commerce de Montréal, contient toujours des renseignements intéressants dont le plus grand mérite est dû au travail aussi consciencieux que modeste du secrétaire de la Chambre, M. George Hadrill.

Il n'est pas un de ceux dont le métier—ou l'envie de s'instruire—exige l'étude de la statistique commerciale du pays, qui ne désirerait voir M. Hadrill remplacer, à Ottawa, le titulaire actuel du bureau de la statistique. Autant les compilations de ce dernier sont arides, mutilées et, par suite, inutiles, autant les travaux de M. Hadrill sont

exacts, pleins d'intérêt et d'enseignements. Mais passons.

Le rapport débute par un coup d'œil sommaire sur le commerce extérieur du pays en 1893. Quoique ce résumé ne fasse guère que confirmer les appréciations données par nous dans ces colonnes, nous croyons devoir à la haute autorité dont il émane, de le reproduire ici :

"Les rapports des douanes pour le port de Montréal, que nous donnons ci-après, accusent une augmentation considérable de l'exportation en 1893, comparativement à celle de 1892 et une avance de près de dix millions de piastres sur celle de 1891. Cette augmentation est matière à vives félicitations, surtout lorsque l'on considère le marasme qui a envahi le commerce dans le monde entier. Tandis que la valeur moyenne des exportations pendant trois ans, de 1890 à 1892 n'a été que de \$30,000,000, en chiffres ronds, celle de 1893 a été de plus de \$48,000,000 soit une augmentation de 62½ p.c. sur la moyenne.

"L'augmentation constante de nos exportations prouve que nos produits gagnent constamment du terrain sur les marchés du monde et que la recherche de nouveaux débouchés, lorsque le bill McKinley eut à peu près fermé le marché des Etats-Unis aux marchandises canadiennes, n'a pas été sans succès.

"La valeur des importations ne cause aussi une augmentation, mais moindre que celle des exportations. La réduction des droits sur le sucre et quelques autres articles a fait que les droits perçus par la douane, quoique un peu supérieurs à ceux de l'année précédente, restent bien en dessous de ceux des six années antérieures, et de la moyenne des douze dernières années.

"Si les prix extraordinairement bas du blé ont rendu cette céréale improductive pour les cultivateurs, d'un autre côté, les produits laitiers ont réalisé des prix élevés pendant toute l'année. Nous avons lieu de nous féliciter des succès du fromage canadien à l'exposition universelle, où il a remporté à peu près tous les premiers prix ; et il est

indiscutable que l'ensemble de l'exposition de nos produits naturels à Chicago a révélé à un nombre énorme de ceux qui ont visité la grande foire du monde, la richesse de notre climat et l'immensité de nos ressources. L'exportation du foin en Angleterre a été l'une de nos plus importantes branches de commerce pendant l'année, et ce commerce paraît devoir se continuer d'une manière permanente dans des proportions raisonnables. Nous trouvons aussi de l'encouragement dans le fait que l'exportation des madriers, par notre port, augmente considérablement.

"L'exportation du bétail vivant a continué à souffrir des rapports de maladies parmi les animaux et le maintien de la cédule contre le bétail du Canada et des Etats-Unis, écarte toute probabilité d'amélioration dans cette direction."

Passant en revue les travaux de la Chambre en 1893, le rapport cite les démarches faites pour obtenir du gouvernement fédéral qu'il aide libéralement aux améliorations du port de Montréal, démarches qui, malheureusement, n'ont pas abouti. Les travaux de construction de la levée ont progressé lentement, jusqu'ici, faute d'outillage suffisant.

Une loi sanctionnée le 1er avril 1893 augmente le nombre des Commissaires du Havre de neuf à onze, dont six nommés par le gouvernement, les autres devront être, le Maire de Montréal, *ex-officio* pendant le terme de ses fonctions, et le représentant nommé par chacun des quatre corps suivants : la Chambre de Commerce de Montréal, l'Association de la Halle au Blé de Montréal, la Chambre de Commerce du District de Montréal et les armateurs du port de Montréal.

En matière de législation sur les faillites, le rapport dit : "Le procureur général de la province ayant demandé au conseil de la Chambre de Commerce son opinion sur certains amendements projetés à cette partie du Code de Procédure qui traite de la cession judiciaire des biens, la question fut référée au comité sur la législation des faillites.